

# Un avis spécialisé en moins de 7 jours

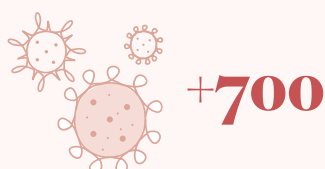
deuxieme  
**avis**.fr

L'avis d'un médecin référent sur dossier, en ligne, en moins de 7 jours.

Pas de reste à charge ni d'avance de frais



**+300**  
médecins référents  
dans leur domaine



**+700**  
maladies graves,  
rares ou invalidantes



**98%**  
de taux  
de satisfaction

## Comment ça marche ?

Rendez-vous sur [www.deuxiemeavis.fr](http://www.deuxiemeavis.fr) ou appelez le 01 81 80 00 48



### Étape 1

#### Indication de la pathologie

Le patient ou son médecin crée un compte sur [deuxiemeavis.fr](http://deuxiemeavis.fr), sélectionne sa pathologie et initie la demande d'avis. Un médecin peut être choisi parmi une liste de spécialistes référencés.



### Étape 2

#### Saisie en ligne du dossier médical

Le patient remplit sa demande en répondant à un questionnaire détaillé et en téléchargeant son dossier médical : examens médicaux, courrier de synthèse, etc..



### Étape 3

#### Réception de l'avis du médecin référent

Le patient et son médecin reçoivent l'avis sur le dossier sous 7 jours par voie électronique sécurisée ou par voie postale.

## Le service [deuxiemeavis.fr](http://deuxiemeavis.fr) permet aux professionnels de santé d'accompagner leurs patients :

- ✓ En leur offrant l'accès à une expertise reconnue, en toute impartialité, avec rapidité et réactivité
- ✓ En leur permettant une meilleure adhésion aux soins et une confiance confortée envers l'équipe médicale traitante
- ✓ En leur proposant un accompagnement téléphonique tout au long de leur démarche



**Le service est inclus dans les contrats santé ou prévoyance des patients et financé par les complémentaires santé partenaires.**

Vous êtes intéressé par [deuxiemeavis.fr](http://deuxiemeavis.fr) dans le cadre d'une CPTS, d'une maison ou d'un centre de santé, ou dans votre cabinet médical ?

**Prenez contact avec [contact@deuxiemeavis.fr](mailto:contact@deuxiemeavis.fr)**